



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 30 avril 2026 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 23 avril 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, M. TAUPENOT, M. GIRAULT, Mme LEBON, M. GUENOT, Mme DABET, Mme MEFTAH, M. DAPOIGNY, M. DAMAR, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BARIEZ, Mme LAMY, M. JEANNOT, M. GELOT, Mme CROUIN, M. GUIHO, M. MECHIN, Mme COTTON et M. Riant.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. RIVIERE et Mme DIMPRE avaient respectivement donné procuration à M. BOURDOUNE et Mme DUQUE.

Secrétaire de séance : Madame Claudine LEBON.

D 2026-087 : SUBVENTION – ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS (ACL)

Vu le Code général des Collectivités,

Vu la demande de subvention présentée par l'Association Culture et Loisirs (ACL) implantée depuis 50 ans qui propose des activités de loisirs et un événement mensuel (les soirées Bœuf) en plus d'événements ponctuels (spectacle jeune public, foire aux disques et aux BD...),

Vu l'avis de la commission des Finances du 22 avril 2026,

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement de 5 000 € au titre de l'année 2026 à l'Association Culture et Loisirs (ACL).

Dépense inscrite au BP 2026, article 65748.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire,



Nicolas BOURDOUNE
Maire